



15 Blvd Pierre Semard
06300 Nice

Adhésion au club saison 2022-2023

Nouvelle / Renouvellement Adhésion

Nom				Tél Pers.	
Prénom				Tél Port.	
Adresse				Tél Prof.	
Code Postal					
Commune					
E-mail Pers.					
E-mail Prof.					
Personne à contacter en cas d'accident		Nom		Tél	
Ayant-droit		Ouvrant droit		Invité	
SLV			N° Licence		
Date de naissance (1)					
Niveau de plongée (3)					
Exploration		Formation			
Débutant		Initiateur	E1	Permis Bateau (2)	
Niveau 1			E2		
Niveau 2		MF1		Certificat VHF (2)	
Niveau 3		BEES1			
Niveau 4		MF2			
Niveau 5		BEES2			
Cotisations Club		Montant		Votre participation	
Cotisation Gazelec <i>Famille : 2ème adhérent = -20%</i> <i>3ème adhérent = -30%</i>		Ayant-droit et Ouvrant-droit = 80 €, Invité = 100 €, Jeune (moins de 18 ans) = 66 € Adhésion pour membres autre section = 50 €		
Licence FFESSM		Adulte = 43 €, Passager = 45 € Jeune (<16 ans) = 27 € Enfant (<12 ans) = 12 €		+	
Assurance complémentaire (conseillée - Voir PJ)		R.C : comprise dans la licence ; Complémentaires : Loisir 1 = 21 €, Loisir 2 = 26 €, Loisir 3 = 44 €		+	
Formation		50 €		+	
Total				=	

Règlement par chèque à l'ordre du Gazelec subaquatique

(1) Autorisation parentale si mineur

(2) Merci de joindre une photocopie

(3) Photocopie diplôme si 1ère adhésion

Fait à Le / / Signature

IMPORTANT : Fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la plongée de moins de 3 mois ; s'il s'agit d'une 1ère adhésion, utilisez impérativement le formulaire de certificat initial ci-joint

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la section. Ces informations sont conservées pendant une période de 5 ans et sont destinées aux membres du Bureau et, pour une sélection, aux membres de la section. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et vous bénéficiez d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité aux données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de section. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Lieu de naissance		Code Postal	
Votre honorabilité va être vérifiée par les services de l'état. Les encadrants qui ne souhaitent pas se soumettre à cette			

obligation ne pourront plus encadrer.

Je refuse le contrôle d'honorabilité